

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

SOMMAIRE

- **Rapport d'Activités**
- **Rapport Financier**
- **Effectifs**
- **Rapport Moral**





RAPPORT D'ACTIVITES

● LES REUNIONS

En 2023, les Assemblées Générales se sont déroulées le :

- 29 janvier à Brou, pour l'AAPPMA de Brou,
- 19 mars à Belhomert, pour l'AAPPMA de Manou,
- 26 mars à Arcisses, pour l'AAPPMA La Nogentaise,
- 2 avril à La Bazoche-Gouet, pour l'AAPPMA Les Carpes Dorées,
- 2 avril à La Bazoche-Gouet, pour le Groupement des AAPPMA du Pays Perche.

Le Conseil d'Administration du Groupement s'est réuni le :

- 15 février 2023,
- 17 mai 2023,
- 30 novembre 2023.

Certains membres du Groupement ont participé à l'Assemblée Générale statutaire de la Fédération départementale de pêche qui s'est déroulée le 14 avril 2023, à Lèves.



● LES ATELIERS PÊCHE NATURE ET LES ANIMATIONS POUR LES JEUNES

AAPPMA DE NOGENT LE ROTROU

Pour la saison 2022-2023, 9 enfants dont 2 nouveaux étaient inscrits, un dixième jeune ayant rejoint le groupe en fin de saison. Les objectifs sont toujours les mêmes : la pratique de la pêche de loisir toutes techniques et/ou la découverte de la pêche de compétition, notamment lors du concours départemental des Jeunes ou autres manifestations proposées.

Au cours des 26 séances dispensées, ce qui a représenté 192 séances/enfants, les jeunes pêcheurs ont pu s'exercer aux différentes techniques : pêche de la



truite sur la Cloche et sur la Berthe en mars pour l'ouverture, pêche au coup sur les plans d'eau de La Borde et du Tertre, pêche au feeder, pêche des carnassiers, découverte de la pêche à la mouche, en salle pour l'apprentissage de la technique et à la pisciculture de M.Fonmarty, pour la pratique.

Une nouveauté cette année... Une animation en canoë-kayak de découverte de la rivière l'Huisne a été également organisée en partenariat avec le club de canoë-kayak nogentais.



Chaque année, des séances sont organisées pour les enfants de l'Atelier Pêche Nature, en partenariat avec la Fédération de Pêche d'Eure-et-Loir, animées par Nicolas Tordeur ou Nicolas Esnault, chargés de développement à la Fédération. Ces séances sont proposées sur des thématiques variées à savoir la pratique d'une technique de pêche non enseignée par les animateurs de l'Atelier Pêche Nature, la découverte et la sensibilisation à la protection des milieux aquatiques, ou des activités plus ludiques telles que l'utilisation du simulateur de pêche.



En 2023, les deux premières interventions ont été consacrées à la pêche à la mouche avec une première séance théorique le 1^{er} mars, dédiée à la fabrication de mouches et une seconde, le 8 mars avec une mise en pratique sur l'Huisne près de la piscine.

Le 28 juin, les jeunes de l'Atelier ont pu tester la pêche aux carnassiers en float-tube sur le plan d'eau de La Borde n°1. Une découverte pour les nouveaux inscrits ravis de leur après-midi !

Le 15 novembre 2023, une séance en salle a permis aux jeunes de l'Atelier Pêche Nature de découvrir l'écosystème de la rivière autour d'une maquette. Le cycle de l'eau, le bon état des rivières, les pollutions et la continuité écologique sont autant de thèmes qu'ils ont abordés avec les animateurs de la Fédération de Pêche d'Eure et Loir.



AAPPMA DE MANOU

Les animations à Huttopia ont été organisées pendant l'été 2023 à raison d'une séance par semaine.

La saison était incertaine du fait de la mise à sec de l'étang de Badouveau pendant l'hiver précédent afin de procéder aux réparations de la vanne. Une grande partie des poissons avait été enlevée et non remise. Malgré cela, les prises ont été au rendez-vous. Les 7 séances se sont bien déroulées dans une ambiance conviviale et détendue, en présence d'une douzaine d'enfants accompagnés de leurs parents.



● LA FÊTE DE LA PÊCHE DES ENFANTS

Chaque année, la fête nationale de la pêche a lieu le premier dimanche du mois de juin et tout au long de ce week-end, c'est la tradition, les quatre associations du Groupement organisent une fête de la pêche des enfants, sous forme de concours ou d'une simple rencontre.

AAPPMA DE BROU

30 jeunes ont participé au concours de pêche gratuit, réservé aux enfants jusqu'à 16 ans, le samedi 3 juin à l'étang de la Gare.

Par un après-midi venteux mais aussi très chaud, le soleil étant de la partie, le concours s'est déroulé sur une durée de 2 heures. Beaucoup de petits poissons ont été pris. Pour départager les jeunes pêcheurs, au classement, le nombre de poissons et le poids sont pris en compte.

Sur la première marche, c'est une fille, Solène Pommier qui remporte ce concours, suivi de deux garçons Haiis Himeau 2^{ème} et Baptiste Pommier 3^{ème}.

Pour la remise des lots, tous les enfants sont récompensés par du matériel de pêche, bien utile pour passer d'autres bons moments au bord de l'eau. Merci aux partenaires qui récompensent les enfants par des coupes et des lots : la Ville de Brou, la Fédération de pêche 28, le Crédit-Mutuel et Joël Gaudin, adhérent de l'AAPPMA.

La boulangerie Chamaret a fourni le goûter qui a été servi par les bénévoles, accompagné de rafraîchissements pour tous en cette fin d'après-midi convivial, partagé entre les enfants, les parents et les organisateurs.



AAPPMA DE LA BAZOCHE GOUET

Un beau ciel bleu et une douceur presque estivale attendaient les jeunes pêcheurs venus en nombre cette année pour découvrir la pêche et le milieu aquatique. Tous étaient accompagnés de parents, de grands-parents, d'amis, venus partager avec les enfants ce bel après-midi au bord de l'eau. Après une bonne heure et demie de pêche, c'est l'heure du bilan !

La surprise vient d'une petite fille de 5 ans, Ambre Tessier venue du Gault du Perche qui gagne le concours, avec 18 poissons, suivie d'une autre petite fille de 10 ans, Serena Bercy d'Authon du Perche

avec 9 poissons. La 3^{ème} place est occupée par une autre petite fille de 5 ans, Clémence Gassel de Chapelle-Guillaume avec 8 poissons.

De très nombreuses récompenses (seaux, cannes-moulinet, cannes à pêche, petit matériel de pêche, casquettes, médailles,) attendaient les 26 enfants participants à l'heure du goûter offert par l'association. un bel après-midi partagé avec des enfants attentionnés, majoritairement des filles, des parents, un public très amical aussi.



AAPPMA DE MANOU

La fête de la Pêche a eu lieu le dimanche 4 juin 2023 au plan d'eau de Fontaine-Aubert à Belhomert.

Cette année, 25 jeunes ont participé à cette manifestation, avec un total de 30 prises. Chaque jeune pêcheur est reparti avec un lot offert par la Fédération de pêche d'Eure et Loir et l'association de Manou.



AAPPMA DE NOGENT LE ROTROU

L'AAPPMA « La Nogentaise » a organisé sa traditionnelle fête de la pêche pour les enfants au plan d'eau du Tertre le samedi 3 juin 2023. Cette manifestation s'est déroulée à l'occasion de la Fête Nationale de la Pêche.

Pour cette édition, l'Association a renoué avec une participation record puisque **76 jeunes pêcheurs** ont participé à cette manifestation à savoir 22 filles et 54 garçons, 64 de moins de 12 ans et 12 de plus de 12 ans. C'est beaucoup plus que les deux dernières années ce qui s'explique peut-être par l'organisation de cette manifestation un samedi au lieu du dimanche.

Comme habituellement, désormais, il n'y a pas eu de classement et la remise des récompenses a été effectuée par tirage au sort des cartons d'inscription. Chaque enfant a reçu une médaille et un sac comprenant des petits lots et un goûter individuel, plus, au choix, une canne à pêche, un moulinet ou une bourriche, et ce, grâce à nos partenaires : Suez, Lorenove, le Crédit Mutuel, Leclerc et la Fédération de Pêche d'Eure-et-Loir.



Les petits pêcheurs, les jeunes pêcheurs confirmés, les accompagnants et membres de La Nogentaise ont pu partager de très agréables instants dans une sincère convivialité et un réel plaisir de pêcher.

Un immense merci à l'ensemble des partenaires qui soutiennent par leur générosité cette manifestation, ainsi qu'aux bénévoles indispensables au bon déroulement de cette fête dédiée aux enfants.

● LE CONCOURS DEPARTEMENTAL DES JEUNES

Après une reprise timide en 2022, la Fédération de pêche d'Eure et Loir a proposé l'organisation en 2023, d'une nouvelle édition de la rencontre départementale des jeunes. Il s'agit d'un concours de pêche au coup avec classement en individuel et par équipe. Ce concours a eu lieu au plan d'eau de Barjouville, près de Chartres, le samedi 24 juin 2023. Il a réuni 27 jeunes représentant cinq AAPPMA : Brou, Chartres, Courville, Illiers-Combray et Nogent le Rotrou.

L'AAPPMA de Brou était représentée par trois jeunes : Thomas Davignon, Dylan Lucas et Maxence Rouillay. Ils ont obtenu les résultats suivants en individuel :

- 19^{ème} : **Maxence ROUILLAY** avec 31 points,
- 22^{ème} : **Thomas DAVIGNON** avec 1 poisson,
- 24^{ème} : **Dylan LUCAS** avec 0 poisson.

Par équipe, l'AAPPMA de Brou s'est classée 5^{ème}.



L'AAPPMA La Nogentaise a inscrit six jeunes issus de l'Atelier Pêche Nature : Maxence Charrier, Baptiste Dubois, Soan Pinaud, Nathan Rivière, Enzo Sagot et Christian Sylva. Accompagnés des animateurs de l'Atelier, ils ont obtenu les résultats suivants en individuel :

- 3^{ème} : **Soan PINAUD** avec 298 points,
- 3^{ème} : **Baptiste DUBOIS** avec 298 points,
- 10^{ème} : **Christian SYLVA** avec 120 points,
- 15^{ème} : **Enzo SAGOT** avec 57 points,
- 17^{ème} : **Nathan RIVIERE** avec 47 points,
- 23^{ème} : **Maxence CHARRIER** avec 1 poisson.



Par équipe, l'AAPPMA La Nogentaise s'est classée 2^{ème}.

● LES CONCOURS ET MANIFESTATIONS

En 2023, les quatre associations ont proposé un programme de manifestations riche et varié.

AAPPMA DE BROU

Les journées de pêche à la truite

Traditionnellement organisées avec succès par l'AAPPMA de Brou, elles ont eu lieu sur le plan d'eau de la Gare les 15 avril, 13 mai et 14 octobre 2023. 93 pêcheurs étaient présents pour la première date, 70 pour la seconde et 70 pour la troisième. Les prises ont été variables, les truites étant très mordeuses lors de la 2^{ème} date. Pour autant, les participants sont toujours ravis car ces journées sont toujours très conviviales avec une organisation toujours parfaite de la part de l'équipe des bénévoles de l'association.



Les rencontres de pêche des carnassiers du bord

Initialement prévue en novembre 2022 et reportée en raison de la présence d'herbiers sur le plan d'eau de la Base de Loisirs, la première date a eu lieu le 14 janvier 2023. Cette 6^{ème} rencontre qui a débuté sous le vent et la pluie a réuni 33 pêcheurs dont 6 jeunes de moins de 16 ans. De bons résultats ont été réalisés avec 33 brochets pêchés dont 20 maillés et un silure. La totalité des engagements a été reversée aux participants sous forme de prix et lots.

Le classement était le suivant : 1^{er} Thomas POSTEL avec 996 points, 2^{ème} Mathieu LAISNE avec 560 points, 3^{ème} Joël GAUDIN et Michel PICHARD avec 431 points.

La deuxième rencontre de l'année et la 7^{ème} pour l'association s'est déroulée le 4 novembre 2023 par un temps froid et humide. Il y a eu moins de participants mais de bons résultats de pêche avec une bonne trentaine de carnassiers et notamment 31 brochets dont 5 maillés et un silure.

Le challenge Float-tube 28

La première manche de la sélection du challenge Float-tube a eu lieu le 22 avril 2023 sur le plan d'eau de la Base de Loisirs. Elle a réuni 35 pêcheurs qui ont totalisé 57 prises, 46 brochets et 11 silures. Pêcheurs et organisateurs ont passé une excellente journée qu'ils souhaitent renouveler en 2024.



Les week-end carpestes



Ils sont organisés au plan d'eau Michel Hamet durant le week-end de mars à novembre. En 2023, 23 nuitées pouvaient être réservées et 48 carpestes ont pu en profiter.

Au total, plus de 100 carpes ont été pêchées pour un poids moyen de 11,600 Kg, la plus grosse pesant 23,400 Kg.

Les réservations se font sur le site de la Fédération de Pêche départementale www.peche28.fr.

La promotion de la pêche

La fête de l'Ecotourisme

Cette manifestation s'est déroulée le 14 mai sous les Halles et a permis de mettre en avant l'association, ses activités et ses parcours.

Les portes ouvertes à la Base de Loisirs

Lors des journées portes ouvertes à la Base de Loisirs, le week-end des 17 et 18 juin, l'AAPPMA de Brou était également présente.

Le Loir en fête

L'édition 2023 a eu lieu à Yèvres le 25 juin. L'association était présente au bord de l'Ozanne pour des démonstrations de pêche.

Le forum des Associations

Organisé le samedi 2 septembre 2023 par la ville de Brou, l'AAPPMA de Brou a proposé un stand pour informer les visiteurs sur le loisir pêche et les activités de l'association.



AAPPMA DE LA BAZOCHE GOUET

Le concours de pêche au coup

C'était le 1^{er} juillet 2023. 23 compétiteurs étaient inscrits. A noter l'inscription de ce concours au Critérium Sensas du Comité Départemental d'Eure et Loir. Une journée comme les pêcheurs les aiment... une journée accueillante en tous points et surtout des poissons mordeurs !

À l'heure du bilan, c'est Bernard GOUBET qui remporte la coupe du vainqueur avec 6528 points. La deuxième place revient à Sébastien DEPOUSARGUES avec 3518 points, suivi de Gilles CHENAIS avec 5107 points. Une journée conviviale pleine de bonne humeur qui sera bien sûr renouvelée l'année prochaine...



AAPPMA DE MANOU

La participation au festival du jeu

L'AAPPMA de Manou les Hauts de l'Eure a participé au festival du jeu organisé les 22 et 23 avril 2023 à La loupe. En partenariat avec la Fédération de pêche d'Eure et Loir, l'association a présenté un stand en intérieur et proposé des initiations pêche au bord du plan d'eau du Gasloup.

Une première réussie qui sera renouvelée en 2024...



Les concours de pêche

Plusieurs concours se sont déroulés sur les parcours de pêche de l'AAPPMA de Manou :

- Marathon de pêche au coup inscrit au critérium départemental organisé par le club multi-pêche des Hauts de l'Eure à Senonches le 27 mai 2023,
- Pêche des silures au grand étang du Gasloup à La Loupe le 11 juin 2023,
- Marathon de pêche au coup inscrit au critérium départemental organisé à Landelles le 17 juin 2023 avec l'aide du Team Saint Georges Sensas,
- Deux concours de pêche au feeder organisés par le club multi-pêche des Hauts de l'Eure à Landelles, un « Feeder Tech » le 25 juin et un « Feeder Matrix » le 30 septembre 2023.
- Concours de pêche au coup à l'Américaine organisé à Landelles le 8 juillet 2023 pour le 60^{ème} anniversaire du club Team Saint Georges Sensas.



L'AAPPMA de Manou les Hauts de l'Eure a également accueilli le concours annuel de pêche au coup du Groupement des AAPPMA du Pays Perche qui a eu lieu le 24 juin 2023 à Senonches.



AAPPMA DE NOGENT LE ROTROU

Le concours de pêche « anniversaire »

En 2023, ce concours qui a toujours lieu au plan d'eau de La Borde n°1 à Margon-Arcisses, s'est tenu le dimanche 24 septembre. C'était le 124^{ème} concours anniversaire de l'AAPPMA La Nogentaise. Comptant pour le classement du critérium départemental, il a réuni 25 pêcheurs, venant d'Eure-et-Loir et des départements voisins, pour un marathon de 5 heures.



Lors de cette édition 2023, René FAVRE-BULLY, du club « Team Sensas Dreux », a terminé 1^{er} avec 3900 points, suivi de Jean-Michel BOULET, du club « Team Sensas Les Loutres Avraises » qui finit 2^{ème} pour la 2^{ème} année consécutive en totalisant 1860 points. Serge BOULET, également du club « Team Sensas Les Loutres Avraises » termine 3^{ème} avec 620 points.

Tous les compétiteurs ont été récompensés par Gérard LEGRET, vice-président de la Fédération de Pêche d'Eure et Loir et Damien PAPILLON, président de l'Association.

La manifestation s'est terminée par le pot de l'amitié préparé par l'équipe de bénévoles de l'Association, toujours très active et qu'il convient de remercier pour son organisation parfaite.

La rencontre en Bateau/Float-tube

Offre peu répandue dans le département, la pêche en bateau est prisée par les pêcheurs de carnassiers.

Afin de répondre à leur attente, l'AAPPMA La Nogentaise a organisé une rencontre de pêche en bateau qui a eu lieu sur le plan d'eau de La Borde n°1 à Margon-Arcisses le samedi 30 septembre 2023.

Pour cette première édition, un peu moins d'une dizaine de pêcheurs embarqués sur cinq bateaux et quelques float-tubes ont participé à cette manifestation, heureux de se retrouver par une belle journée automnale très ensoleillée.

Le bilan de la pêche fait état d'environ 190 poissons pêchés qui ont récompensé les efforts de ces passionnés : de nombreuses perches dont la plupart mesurait plus de 20 cm avec quelques spécimens entre 30 et 35 cm, mais peu de brochets et de sandres.

Les bénévoles ont proposé un repas aux participants qui ont apprécié ce moment de convivialité partagé tous ensemble qui leur permet d'échanger autour de la pêche et de leurs prises.



Les concours de pêche du club « Team La Nogentaise Compétition 28 »

Avec 6 licenciés adultes, le club « Team La Nogentaise Compétition 28 » a organisé plusieurs concours sur le plan d'eau de la Borde n°1 à Arcisses :

- Le 8 avril 2023 : concours de pêche au feeder qualificatif pour la finale « Matrix Feeder 2023 » – 43 compétiteurs – Didier Goupil se classe 1^{er}, Gilles Franchet 4^{ème}, Alexandre Goupil 33^{ème}, Thierry Maurice 34^{ème} et Antoine Larisière 35^{ème}.

- Le 9 avril 2023 : concours de pêche au feeder qualificatif pour la finale « Feeder Tech 2023 » – 21 compétiteurs – Thierry Maurice se classe à la 1^{ère} place, Antoine Larisière à la 4^{ème}, Gilles Franchet à la 7^{ème}, Alexandre Goupil à la 11^{ème} et Didier Goupil termine 17^{ème}. Anthony Goupil et Damien Papillon sont respectivement 20^{ème} et 21^{ème}.
- Le 18 juin 2023 : concours de pêche au feeder – 14 compétiteurs – Antoine Larisière finit 1^{er}, Alexandre Goupil 2^{ème}, Didier Goupil 7^{ème}, Thierry Maurice 10^{ème} et Gilles Franchet 12^{ème}.



Pour la 3^{ème} année consécutive, les membres du club ont orchestré le challenge Hervé Noiret, en mémoire de leur ami disparu. Cette manifestation a eu lieu cette année au plan d'eau de La Borde n°1 les 30 avril et 1^{er} mai et a regroupé 7 équipes de 2 compétiteurs. Les deux équipes du club se classent respectivement à la 1^{ère} et la 3^{ème} place.

Les membres du club « Team La Nogentaise Compétition 28 » ont également participé aux concours de pêche au feeder organisés tout au long de la saison, au niveau départemental notamment à Chartres, Châteaudun et Landelles.

Didier Goupil, Alexandre Goupil et Antoine Larisière ont représenté le club lors du championnat régional qui a eu lieu à Saint Georges-sur-Eure les 15, 16 et 17 septembre 2023. A l'issue des 3 manches, sur 17 compétiteurs, Didier Goupil se classe 4^{ème} avec un poids total pêché de 20,173 kg, Antoine Larisière 11^{ème} et Alexandre Goupil 14^{ème}.

En fin de saison, les 21 et 22 octobre 2023, les membres du club ont participé à la finale Feeder Tech organisée à Marennes en Charente-Maritime. Sur 169 compétiteurs, Gilles Franchet se classe 49^{ème}, Didier Goupil 96^{ème}, Alexandre Goupil 115^{ème}, Thierry Maurice 124^{ème} et Antoine Larisière 159^{ème}.

Les pêches de nuit de la carpe

Plan d'eau de La Borde

En début d'année 2023, les membres du bureau de la section « La Carpe Nogentaise » ont souhaité mettre fin à leur mandat. En l'absence de successeurs et en accord avec le Conseil d'Administration de l'AAPPMA La Nogentaise, cette section est alors devenue une commission de l'Association nogentaise.

Les anciens dirigeants, bénévoles très actifs, assurent l'encadrement et le bon déroulement des pêches de nuit que l'Association propose sur le site du plan d'eau de La Borde n°1, même si leur nombre s'est réduit.

Parallèlement, une convention a été mise en place avec l'Association Sports Loisirs de l'UIISC1 pour déléguer à la section pêche de cette association, la gestion d'une partie des pêches de nuit de la carpe sur le site de La Borde n°1.

Au cours de l'année 2023, la commission « carpe » a proposé un enduro du 18 au 21 mai et une pêche de nuit en octobre tandis que la section pêche de l'Association Sports et Loisirs a organisé quatre pêches



de nuit. Sur l'année, la moyenne des prises par date est de 33 carpes pour un poids moyen total d'environ 500 Kg.

Durant le week-end du 11 novembre, la pêche de nuit organisée dans le cadre du Téléthon en partenariat entre l'Association Sports et Loisirs et la commission carpe de l'AAPPMA La Nogentaise, a permis de récolter 1 830 € reversés à l'Association Française de lutte contre la mucoviscidose. 18 carpes ont été pêchées pour un poids total de 220Kg148, le poids moyen étant de 12Kg230. Le plus gros poisson pris était une carpe miroir de 17Kg700.

Plan d'eau du Tertre

A l'initiative de la Fédération de Pêche d'Eure et Loir, plusieurs dates de pêche de nuit de la carpe sont proposées sur le site du plan d'eau du Tertre, avec la particularité que ces pêches sont réservées aux pêcheurs mineurs accompagnés toutefois d'un adulte.

En 2023, plusieurs jeunes se sont ainsi inscrits et ont passé d'excellents moments de pêche lors de belles sessions avec un record de 18 prises pour une seule équipe lors d'un week-end.



Laurence LEDUC - Jean-Luc JULIEN.



RAPPORT FINANCIER

Charges	Montant	Produits	Montant
Frais d'assemblée générale	87,76 €	Cotisations	300,00 €
Frais de vie associative	214,90 €		
Frais bancaires	25,08 €		
Frais de concours	420,83 €	Recettes de concours	248,00 €
TOTAL	748,57 €	TOTAL	548,00 €
Résultat (Déficit)	-200,57 €		

Avoirs au 31 Décembre 2022	1 099,52 €
Résultat (Déficit)	-200,57 €
Avoirs au 31 Décembre 2023	898,95 €

Le Groupement des AAPPMA du Pays Perche présente un résultat déficitaire de 200,57 € au titre de l'exercice 2023.

Jean-Jacques Huet.



RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

En exécution du mandat qui nous a été confié, nous avons l'honneur de vous rendre compte du résultat de notre contrôle du rapport financier de l'exercice 2023 du Groupement des AAPPMA du Pays Perche, arrêté à la date du 31 décembre 2023.

Dans le cadre de notre mission et en application des règles de diligence normale, nous avons procédé à un examen général des écritures à partir des documents comptables présentés.

Nous avons constaté que le rapport faisait apparaître **un solde négatif de deux cents euros et cinquante-sept centimes (200,57€)** et confirmons que Monsieur Jean-Jacques Huet, Trésorier du Groupement des AAPPMA du Pays Perche, nous a donné toutes les explications nécessaires à cet examen.

En conclusion, les comptes qui vous ont été présentés nous sont apparus sincères et véritables.

Nous certifions qu'ils expriment correctement la situation du Groupement des AAPPMA du Pays du Perche à la date du 31 décembre 2023.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice 2023.

A Saint-Jean-Pierre-Fixte, le 12 mars 2024.

Hubert LECLERC.

Evelyne ZANELLA.

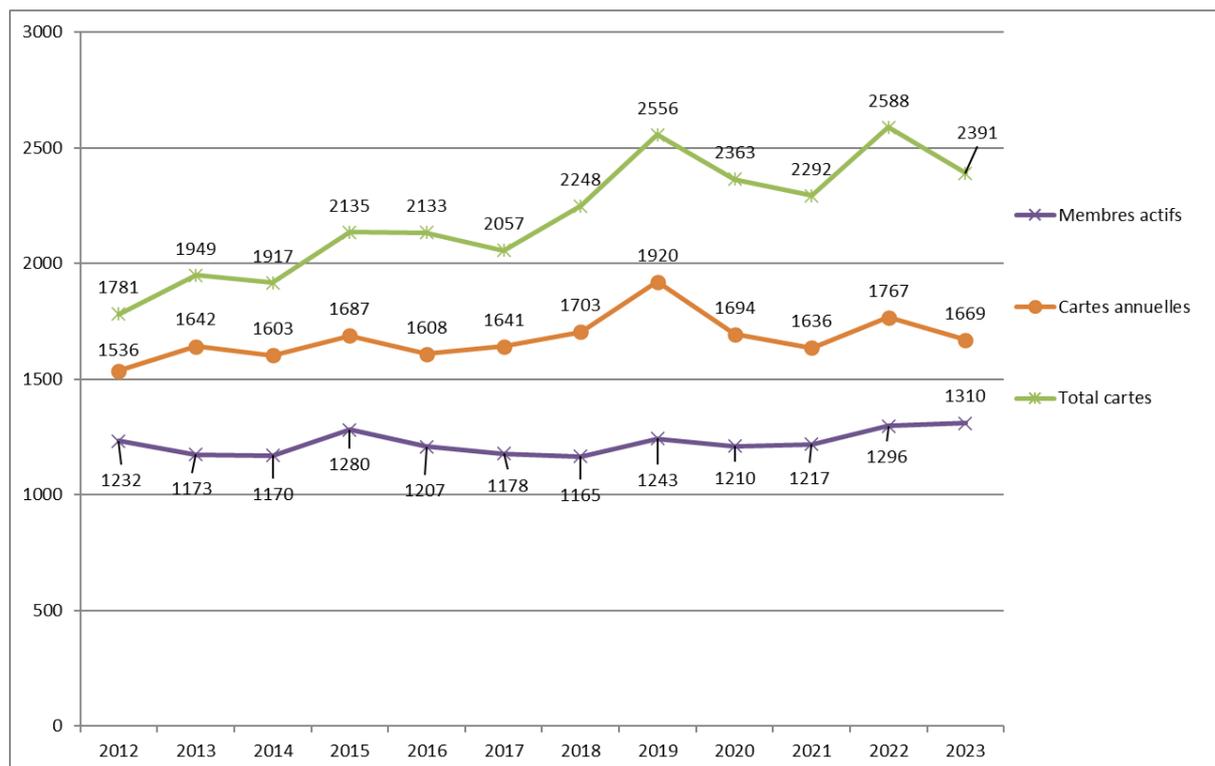


EFFECTIFS

En 2023, au sein du Groupement des AAPPMA du Pays Perche, **2 391 cartes de pêche** ont été vendues. Contrairement à l'année passée, la tendance est à la baisse **avec 197 cartes de moins qu'en 2022**.

Les cartes de membres actifs (Interfédérale, Personne majeure, Femme, Personne mineure) ont progressé de 1,08 % (+14 cartes) pour s'établir à 1310. La régression des cartes « Découverte Enfants » (-112 cartes), cumulée à la légère hausse des membres actifs, conduit à une évolution négative des cartes annuelles de -5,55 % (-98 cartes). Enfin, la diminution des cartes « Journalière » (-101 cartes) et le maintien des cartes « Hebdomadaire » (+2 cartes) ne contredisent pas la tendance et le total des cartes vendues en 2023 est **en baisse de -7,61 %** (-197 cartes).

	Membres actifs	Cartes annuelles	Total cartes
2012	1232	1536	1781
2013	1173	1642	1949
2014	1170	1603	1917
2015	1280	1687	2135
2016	1207	1608	2133
2017	1178	1641	2057
2018	1165	1703	2248
2019	1243	1920	2556
2020	1210	1694	2363
2021	1217	1636	2292
2022	1296	1767	2588
2023	1310	1669	2391
Evolution 2022-2023	+1,08 %	-5,55 %	-7,61 %
Moyenne sur la période	1223	1676	2201



Evolution des différentes cartes :

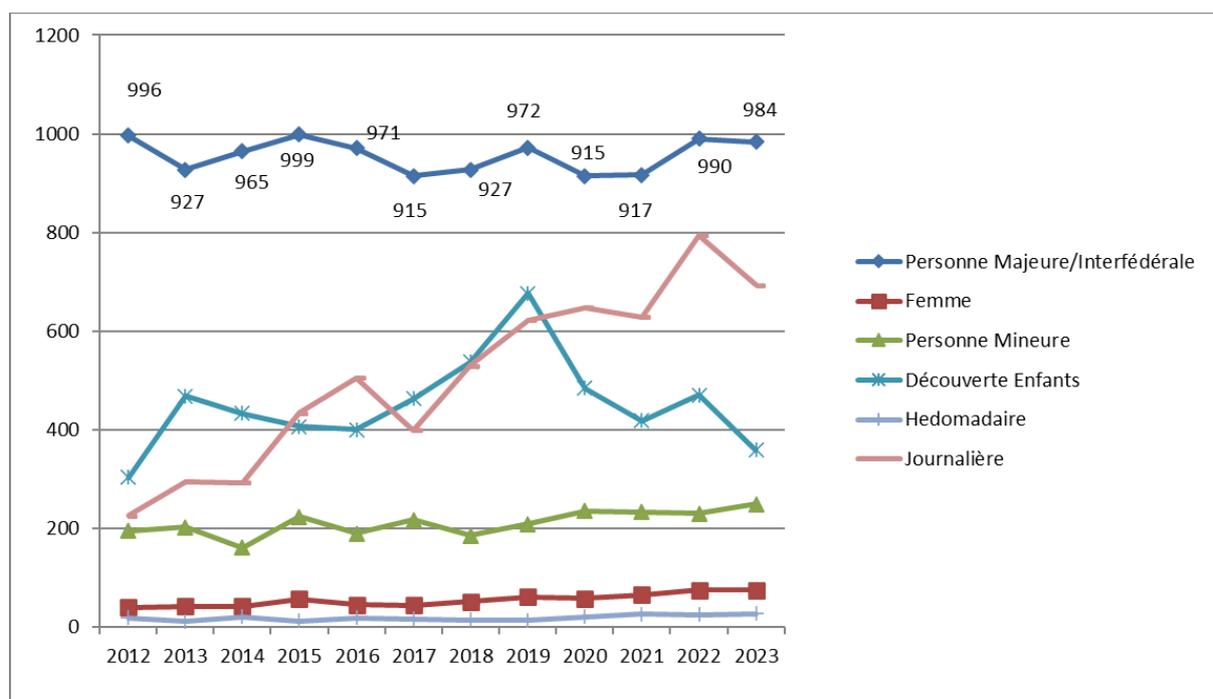
Au niveau des différentes cartes, il convient de noter en 2023 une diminution des cartes « Interfédérale » et « Personne Majeure » (-6 cartes) qui se situent malgré tout, toujours au-dessus du niveau moyen de la période 2012-2023 (984 cartes vendues en 2023 et 957 en moyenne sur la période 2012-2023).

Les cartes « Femme » sont à l'équilibre (+1) à un niveau au-dessus de la moyenne de la période 2012-2023 (76 cartes vendues en 2023 contre 75 en 2022 et 55 cartes en moyenne sur la période 2012-2023).

Au niveau des jeunes, les cartes « Personne Mineure » progressent en 2023 avec 250 cartes vendues contre 231 en 2022 (+19 cartes) et se situent au-dessus de la moyenne de la période 2012-2023 qui s'établit à 212 cartes. A l'inverse de l'an passé, les cartes « Découverte Enfants » ont fortement régressé en 2023 et s'établissent à 359 cartes contre 471 en 2022 (-112 cartes) soit bien en-dessous de la moyenne de la période 2012-2023 (452 cartes).

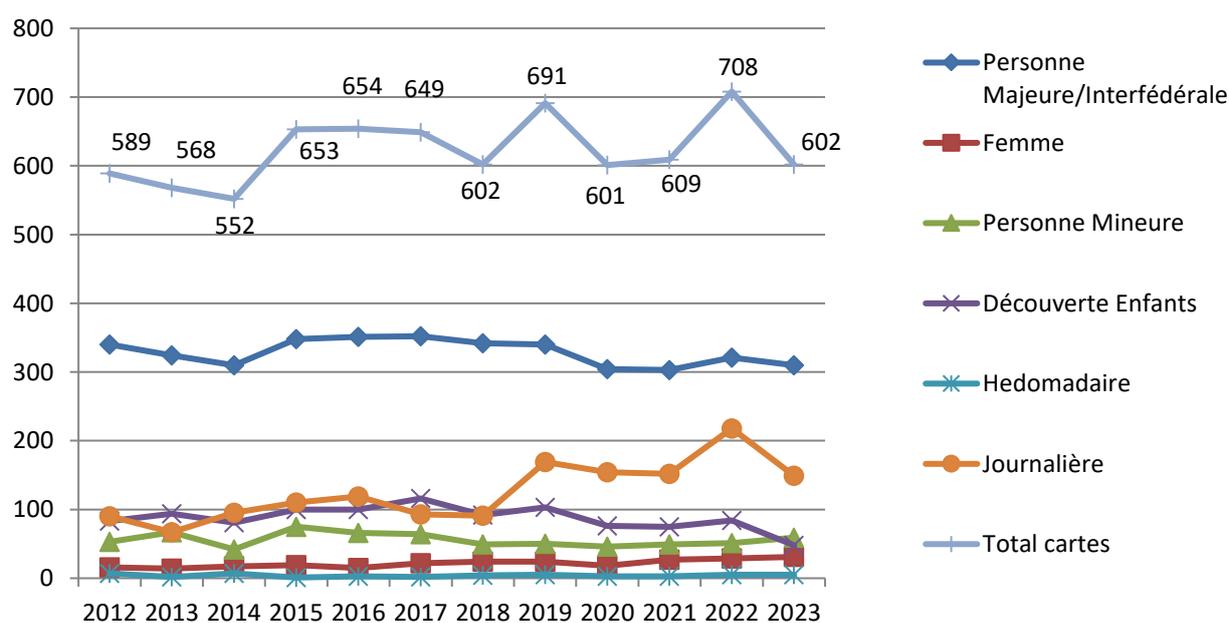
Concernant les cartes saisonnières, les cartes « Hebdomadaire » n'ont jamais vraiment attiré les pêcheurs et la moyenne de 19 cartes vendues par an sur la période 2012-2023 en témoigne. En 2023, avec 28 cartes vendues et 2 cartes de plus qu'en 2022, elles se situent à un niveau élevé de la période. Enfin, contrairement à l'année passée, les cartes « Journalière » ont connu une forte baisse avec -101 cartes (694 cartes en 2023 contre 795 en 2022) et se situent toujours à un niveau supérieur à la moyenne de 506 cartes vendues sur la période 2012-2023.

Année	Personne Majeure / Interfédérale	Femme	Personne Mineure	Découverte Enfants	Hebdo.	Journalière
2012	996	40	196	304	19	226
2013	927	43	203	469	12	295
2014	965	43	162	433	21	293
2015	999	57	224	407	13	435
2016	971	46	190	401	19	506
2017	915	45	218	463	17	399
2018	927	52	186	538	15	530
2019	972	62	209	677	14	622
2020	915	59	236	484	21	648
2021	917	66	234	419	27	629
2022	990	75	231	471	26	795
2023	984	76	250	359	28	694
Evolution 2022-2023	- 0,61 %	+ 1,33 %	+ 8,23 %	- 23,78 %	+ 7,69 %	-12,70 %
Moyenne sur la période	957	55	212	452	19	506



Pour l'AAPPMA de Brou, le nombre total de cartes vendues en 2023 est en baisse avec 602 cartes vendues contre 708 en 2022, soit **-14,97% (-106 cartes)**. Le nombre de membres actifs est à l'équilibre (400 en 2023 contre 401 en 2022) : -11 cartes « Interfédérale/Personne Majeure », +2 cartes « Femme » et +8 cartes « Personne Mineure », soit **1 membre actif en moins (-0,25%)**. Les cartes « Découverte Enfants » et « Journalière » sont également en régression avec respectivement -36 et -69 cartes. Les cartes « Hebdomadaire » demeurent au même niveau avec 5 cartes vendues, comme en 2022.

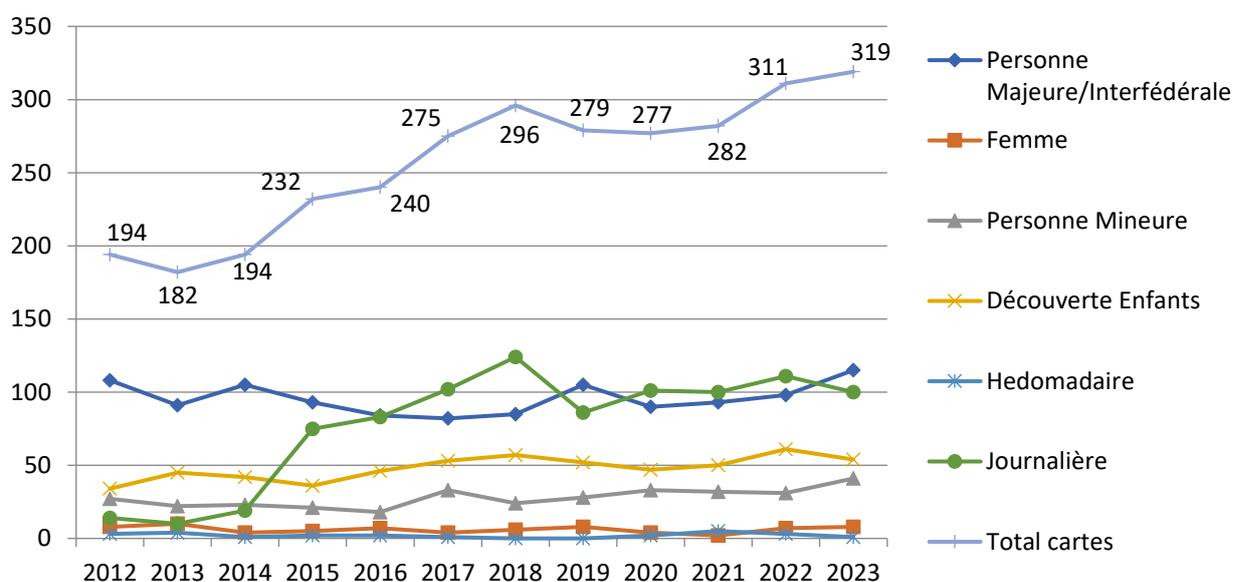
Année	Personne Majeure / Interfédérale	Femme	Personne Mineure	Découverte Enfants	Hebd.	Journalière	Total
2012	340	16	53	83	7	90	589
2013	324	14	67	94	2	67	568
2014	310	17	42	81	7	95	552
2015	348	19	75	100	1	110	653
2016	351	15	66	100	3	119	654
2017	352	22	64	116	2	93	649
2018	342	24	49	92	4	91	602
2019	340	24	50	103	5	169	691
2020	304	18	46	76	3	154	601
2021	303	27	49	75	3	152	609
2022	321	29	51	84	5	218	708
2023	310	31	59	48	5	149	602



Pour l'AAPPMA de La Bazoche-Gouet, le nombre total de cartes vendues en 2023 est en hausse avec 319 cartes contre 311 en 2022, soit **+2,57% (+8 cartes)**. Les cartes « Interfédérale/Personne Majeure », les cartes « Femme » et les cartes « Personne Mineure » ont progressé respectivement de 17, 1 et 10 cartes. Le nombre de membres actifs est donc passé de **136 à 164 (+28 cartes), soit +20,59%**.

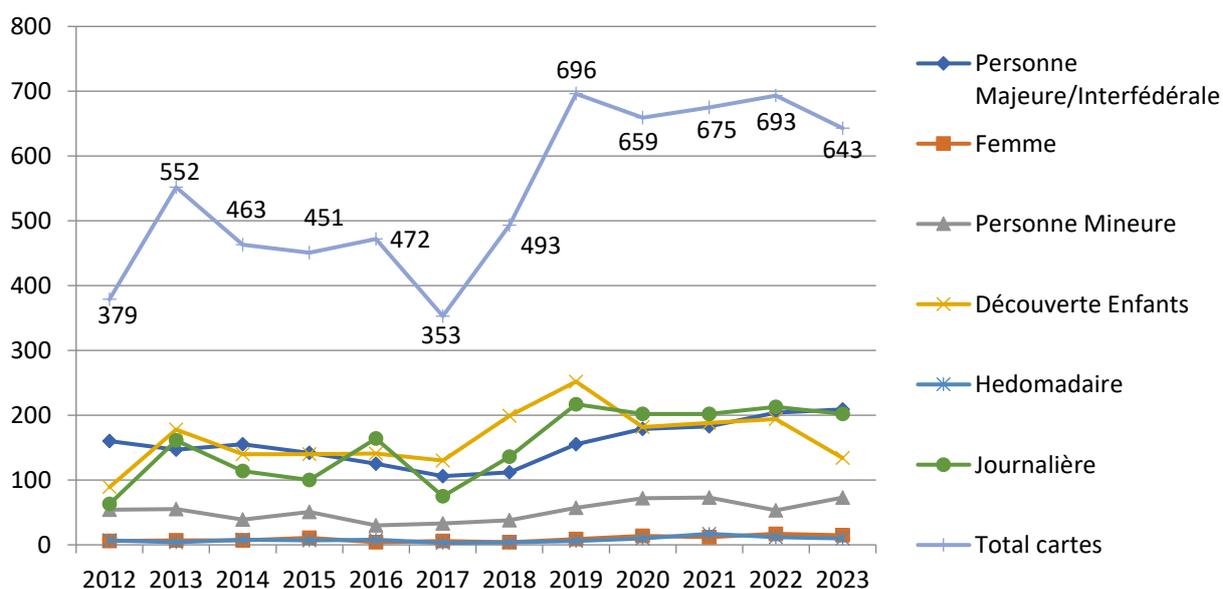
A l'inverse, les cartes « Découverte Enfants » ont évolué à la baisse avec -7 cartes tout comme les cartes « Hebdomadaire » et « Journalière » avec -2 et -11 cartes.

Année	Personne Majeure / Interfédérale	Femme	Personne Mineure	Découverte Enfants	Hebd.	Journalière	Total
2012	108	8	27	34	3	14	194
2013	91	10	22	45	4	10	182
2014	105	4	23	42	1	19	194
2015	93	5	21	36	2	75	232
2016	84	7	18	46	2	83	240
2017	82	4	33	53	1	102	275
2018	85	6	24	57	0	124	296
2019	105	8	28	52	0	86	279
2020	90	4	33	47	2	101	277
2021	93	2	32	50	5	100	282
2022	98	7	31	61	3	111	311
2023	115	8	41	54	1	100	319



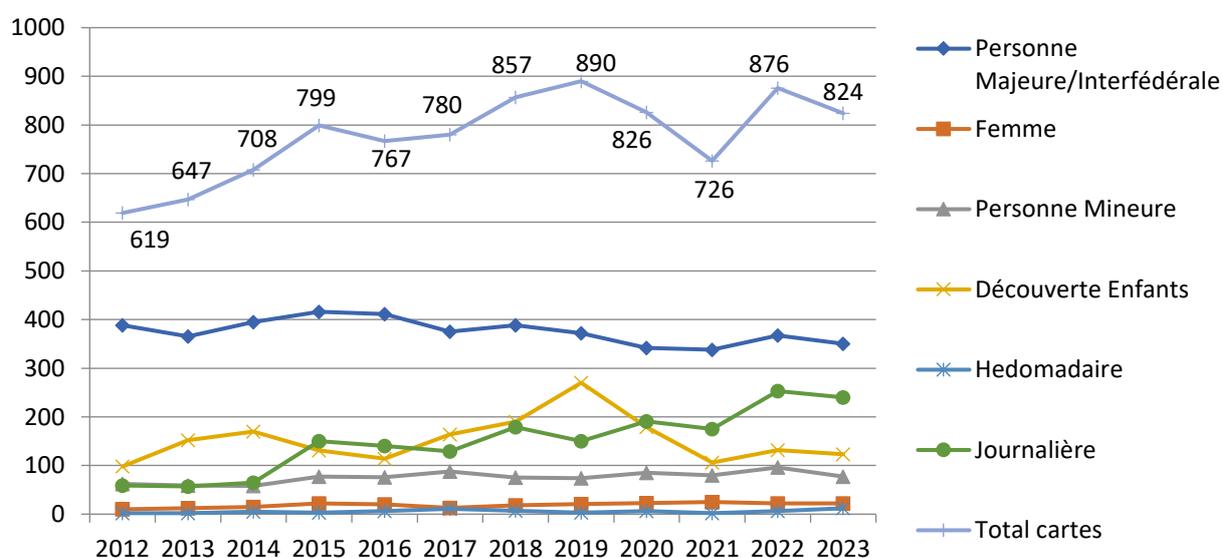
Pour l'AAPPMA de Manou-les Hauts de l'Eure, le nombre total de cartes est en baisse avec 643 cartes vendues en 2023 contre 693 en 2022 soit **-7,22% (-50 cartes)**. Les cartes « Interfédérales/Personne Majeure » connaissent une évolution positive (+5) tout comme les cartes « Personne mineure » (+20). Les cartes « Femme » régressent légèrement (-2). Le nombre de membres actifs s'établit donc à 297 contre 274 en 2022, soit une augmentation de **+8,39% (+23 cartes)**. Les cartes « Découverte enfants » et les cartes « Journalière » diminuent, respectivement de 60 et 11 cartes, de même que les cartes « Hebdomadaire » avec -2 cartes.

Année	Personne Majeure / Interfédérale	Femme	Personne Mineure	Découverte Enfants	Hebd.	Journalière	Total
2012	160	6	54	89	7	63	379
2013	147	7	55	178	4	161	552
2014	155	7	39	140	8	114	463
2015	142	11	51	140	7	100	451
2016	125	4	30	141	8	164	472
2017	106	6	33	130	3	75	353
2018	112	4	38	199	4	136	493
2019	155	9	57	252	6	217	696
2020	179	14	72	182	10	202	659
2021	183	12	73	188	17	202	675
2022	204	17	53	194	12	213	693
2023	209	15	73	134	10	202	643



Pour l'AAPPMA de Nogent le Rotrou, le nombre total de cartes est en baisse avec 824 cartes vendues en 2023 contre 876 en 2022 soit **-5,94% (-52 cartes)**. Les cartes « Interfédérale/Personne Majeure » diminuent significativement (-17) passant de 367 en 2022 à 350 en 2023, tout comme les cartes « Personne Mineure » qui passent de 96 en 2022 à 77 en 2023 (-19). Les cartes « Femme » se maintiennent au même niveau, soit 22 cartes en 2023. Le nombre de membres actifs connaît ainsi une évolution négative passant de 485 en 2022 à 449 en 2023, soit **-7,42% (-36 cartes)**. Les cartes « Découverte Enfants » et les cartes « Journalière » évoluent négativement, respectivement de -9 et -13. Les cartes « Hebdomadaire » doublent passant de 6 en 2022 à 12 en 2023.

Année	Personne Majeure / Interfédérale	Femme	Personne Mineure	Découverte Enfants	Hebd.	Journalière	Total
2012	388	10	62	98	2	59	619
2013	365	12	59	152	2	57	647
2014	395	15	58	170	5	65	708
2015	416	22	77	131	3	150	799
2016	411	20	76	114	6	140	767
2017	375	13	88	164	11	129	780
2018	388	18	75	190	7	179	857
2019	372	21	74	270	3	150	890
2020	342	23	85	179	6	191	826
2021	338	25	80	106	2	175	726
2022	367	22	96	132	6	253	876
2023	350	22	77	123	12	240	824





RAPPORT MORAL

Nous venons de tourner la page de l'année 2023. Qu'en retiendra-t-on ? A bien des égards, elle ressemble beaucoup à la précédente. D'un point de vue climatique, pas ou très peu de changement. Selon Météo France, l'année 2023 se place au deuxième rang derrière 2022 avec une température moyenne de 14,4° et une anomalie thermique de 1,4°. Elle sera ainsi l'année la plus chaude jamais enregistrée depuis le début des relevés, dépassant même 2016. Autre remarque importante : la période estivale s'est étirée du mois de juin jusqu'à la mi-octobre faisant de cet automne le plus chaud depuis 1900. Voilà pour les statistiques côté températures.

Du côté des précipitations, peu ou prou de changement également du moins jusqu'à l'automne. A partir de la fin du mois d'octobre jusqu'à la fin de l'année, nous avons reçu près de 300 mm d'eau. Résultat : 3 crues en un bon mois !



L'automne le plus pluvieux en France depuis 1958. Pour mémoire, 273mm à la Bazoches entre le 19 octobre et le 12 décembre 2023.

Quelle incidence pour nos milieux ? Tout simplement, la ruine de nos espoirs de reproduction de truites fario.

Ainsi va notre planète et ses aléas climatiques... Après cette petite étude sur le climat, qu'en est-il de nos activités ?

Commençons par les effectifs...

● LES EFFECTIFS

Nous l'avons vu tout à l'heure, nous constatons un léger fléchissement de certains produits (cartes « découvertes » et cartes journalières) notamment. Rien de dramatique toutefois, ce n'est pas propre à nos associations. Au niveau départemental, ces produits accusent une baisse de -7,18% pour les « découvertes » et - 10,63% pour les journalières. Les membres actifs se portent bien avec une hausse de 1,63%.

Nos quatre associations affichent donc des chiffres honorables au regard des statistiques départementales et c'est plutôt rassurant.

● LA VIE ASSOCIATIVE

Les quatre associations du groupement ne rencontrent pour l'heure pas de problèmes particuliers liés au bon fonctionnement des

associations. La crise sanitaire est maintenant derrière nous et chacune a pu reprendre l'ensemble de ses activités tant piscicoles, qu'extra-piscicoles pour certaines. Certes, la vie associative n'est pas toujours facile, il faut bien souvent composer avec les compétences et les disponibilités de chacun pour faire fonctionner l'AAPPMA. Aussi je souhaite remercier vivement les présidents, leur Conseil d'Administration, les bénévoles qui s'investissent pour porter haut les couleurs de la pêche et la noblesse de ses missions.

● LE CONCOURS DU GROUPEMENT

Chaque année, nous organisons un concours de pêche, lequel est inscrit au critérium Sensas. L'an dernier, ce concours s'est déroulé à Senonches au lac Arthur Rémy le 24 juin. Une trentaine de compétiteurs sont venus participer à ce concours. Situé à la proche périphérie de la ville, ce plan d'eau subit peu la prédation des cormorans. D'ailleurs, les bons résultats enregistrés le prouvent puisque pas moins de 75 kg de poissons ont été pris.

C'est Frédéric Goussard du Club St-Georges sur Eure qui termine à la 1^{ère} place avec 7711 points, la seconde place revient à Eric Baire du Team Baire avec 5041 points. Luc Duboulay du Club St-Georges s'octroie la 3^{ème} place avec 4910 points.



Au final, une journée agréable, toujours très conviviale aussi à l'heure du déjeuner.

● LE GRAND CORMORAN

Une situation inacceptable face à ce super prédateur !



Je me suis largement exprimé tout à l'heure dans mon rapport moral de l'AAPPMA, je ne vais pas y revenir plus en détail. Sachez toutefois, c'est là mon sentiment personnel, que si rien n'est fait pour lutter contre cette prédation, la pêche associative est en grave danger.

● POUR CONCLURE

Je remercie sincèrement le Conseil d'Administration pour la confiance qu'il me témoigne, pour son engagement, sa participation également, et les relations très amicales qui existent au sein de notre groupement. Je souhaite bien sûr la bienvenue aux nouveaux membres, convaincu que nous allons continuer à faire vivre le groupement à travers de nouveaux projets. Je n'oublie pas non plus tous les bénévoles qui nous aident dans nos différentes missions, et je les remercie pour leur investissement.

Mes remerciements encore à toutes et à tous pour votre attention ■

Gérard LEGRET.